



French Tech : Vogo décroche 14,2 M€ et réussit son entrée en bourse

La start-up montpelliéraine créée en 2013 par Christophe Carniel voulait être la première « sportech » française cotée en bourse. C'est fait : Vogo vient de lever 14 M€ sur le marché Euronext Growth. De quoi conforter son activité en Europe et, surtout, partir à la conquête du grand marché américain et s'attaquer au marché du spectacle.

A Montpellier, la start-up Vogo a développé une solution innovante pour le sport : l'application VOGOsportTM qui permet depuis 2013 aux fans connectés présents dans une enceinte sportive (stade, palais des sports, gymnase, court de tennis, mais aussi parcours de golf ou circuit de F1) de visionner sur tablettes ou smart-phones toutes les phases de jeu de leur choix dans le format adéquat : au ralenti (slow motion), en arrière (timeshifting), en décalé (replay) ou en fonction zoom.

Une technologie souple et efficace

Vogo, qui comptera une vingtaine de collaborateurs à la fin de l'année, avait déjà profité à son lancement d'une levée de fonds de 4M€. Le succès de l'entrée en bourse, dont la résultat est tombé ce mercredi 28 novembre, confirme l'intérêt suscité par la technologie Vogo « dont la particularité est le besoin minimum d'infrastructure informatique requise sur site », expliquait récemment Christophe Carniel : « À l'ère du Smart Stadium, la « fan experience » est l'un des enjeux majeurs des clubs, organisateurs et sponsors qui souhaitent attirer les supporters dans leurs enceintes, afin de diversifier leurs sources de revenus. »

Tony Parker mise sur Vogo

La start-up montpelliéraine est déjà bien ancrée en Europe et en en Asie, notamment au Japon (via un contrat avec Panasonic), en Chine et en Australie . « En moins de 5 ans, nous avons accompagné plus de 700 événements dans plus de 20 disciplines sportives sur 4 continents. Et l'accélération se confirme », annonce Christophe Carniel qui veut maintenant imposer sa solution smart stadium sur le marché US. Pour cela, Vogo vient de recevoir la manne financière nécessaire, symbolisée par le soutien d'investisseurs privés parmi lesquels le basketteur Tony Parker ou le navigateur languedocien Kito de Pavant. Objectif annoncé : l'ouverture d'une filiale aux USA début 2019.

Christophe Carniel, PDG de Vogo et président de Transferts, évoque un « immense succès » pour l'introduction en bourse. Le sport, mais aussi l'entertainment

« Notre chiffre d'affaires est en croissance de plus de 90% en 2017 et il a doublé sur le premier semestre 2018 par rapport au premier semestre 2017 », précise le dirigeant qui entend également profiter du vent dans les voiles (comme dirait Kito de Pavant) pour accélérer en s'adressant à d'autres univers professionnels : « Nous ciblons, en effet, trois nouveaux secteurs : la mode, où nous avons déjà couvert des défilés de Chanel et Vuitton ; la musique live, après la couverture de trois concerts ; le e-sport, lui aussi une priorité après un partenariat avec une première manifestation », explique Christophe Carniel à la Tribune : « Nous avons prévu de consacrer 15 % de la levée de fonds à la commercialisation d'une offre dédiée à ces trois marchés » .

50 M€ dans les 5 ans pour Vogo

Pour l'année à venir, Vogo prévoit de couvrir 500 événements, tous secteurs confondus. À plus long terme, l'entrée en bourse doit permettre à la société montpelliéraine, qui prévoit de doubler ses effectifs en 2019, de réaliser au moins 10 M€ de Chiffre d'affaires en 2020. « Et nous visons les 50 M€ à cinq ans contre moins de 1 M€ au titre de l'exercice 2017 » , conclut Christophe Carniel pour illustrer les ambitions internationale de Vogo, la plus dynamique des sportech françaises.

L'article est apparu en premier sur Métropolitain .